Envoyé en préfecture le 29/08/2024
Reçu en préfecture le 29/08/2024
Publié le
ID : 062-200069482-20240822-D135_2024-DE

Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois

Séance du 22 août 2024

L'an 2024 et le 22 août à 17h00, le Conseil Communautaire sous la présidence de Michel SEROUX, s'est réuni au siège communautaire à Avesnes le Comte sur convocation du 14 août 2024.

Date de la convocation : 14 août 2024
Date d'affichage : 14 août 2024
Délibération N° 22-08-2024 / N°135
Etaient présents les membres en exercice :71

Messieurs Pascal Mestan, Alain Rose, Hubert Tassencourt, Léon Bernard, Alexandre Hulot, Maurice Soyez, Thomas Bonnelle, André Michel, Michel Petit, Hubert Morreel, Julien Bellengier, Patrick Nepveu, Dominique Coppin, Patrick Zakrent, Pierre Cuvillier, Hugues Legoux, Jean Bridel, Eric Poulain, Etienne Duchateau, Sébastien Henquenet, Philippe Carton, Luc Delaporte, Philippe Lefebvre, Hubert Dingreville, Stéphane Locquet, Benoit François, Nicolas Capron, Olivier Gallet, Jean-Louis Cauvet, Ernest Auchart, Michel Seroux, Jean-Pierre Marocchini, Pierre Barrois, Jean-Paul Hemery, Michel Accart, Ludovic Degouve, Jean-Michel Schulz, Yannick Barlet, Marc Degrendele, Raymond Lavigne, Philippe Duez, Denis Caillierez, Stéphane Gomès, Gérard Nicolle, Alain Debureaux, Arnaud Douchet, Christian Thilliez, Frédéric Plaquet, Serge Leu, François Coquart, Jean-Louis Lebas, Edouard Hautecoeur, Joël Toursel, Yves Lieppe, David Duchateau, Jacques Thellier, Philippe Vanderbeken, Damien Bricout.

Mesdames, Marie-Angèle Lefetz, Béatrice Dausse, Monique Debeaumont, Sabine Surelle, Geneviève Meurice, Marie Bernard, Martine Gérard, Sylviane Evain, Murielle Roussel, Magalie Jonard, Françoise Simon, Muriel Sergier, Catherine Libessart.

Membres suppléés : 7
Membres ayant donné procuration : 9
Membres votants : 87

Absents : Pascal Coin, Patrick Roblot, Fabienne Kwiatkowski, Anne-Marie Dupuis, Florence Dambreville, Jacques Nick, Yves Petit, Harold Tetu, Christian Delambre, Jean-Marc Cuvillier, Raymond Wacheux, Arnaud Ricq, Dominique Verdel, Jean-Claude Jacquemelle, Alain Traisnel, Jean-François Haultcoeur, Pierre Guillemant, Sidonie Duriez, Magali Urbanac, Eric Caron, Henri Cuvillier, Xavier Normand, Emmanuel Ioos.

Absents suppléés : Lionel Cayet suppléé par Philippe Verret, Patrick Dekeyser suppléé par Matthieu Cardon, Guy Vasseur suppléé par Denis Béthencourt, Romuald Delattre suppléé par Jacqueline Lécossois, René Pruvost suppléé par Chantal Jacquemelle, Freddy Balavoine suppléé par Claudine Victor, Anne-Sophie Larivière suppléée par Guillaume Colliez.

Absents excusés : Sylvie Gabez, Vincent Lacroix, André Bouchind'homme, Louis Lambert, Guillaume Lefebvre.

Envoyé en préfecture le 29/08/2024
Reçu en préfecture le 29/08/2024
Publié le
ID : 062-200069482-20240822-D135_2024-DE

Absents ayant donné procuration : Jean-Michel Desailly ayant donné procuration à Léon Bernard, Sébastien Bertout ayant donné procuration à Alexandre Hulot, Christian Boucly ayant donné procuration à Damien Bricout, Jean-Michel Delannoy ayant donné procuration à Hubert Dingreville, Alexandre Decry ayant donné procuration à Sébastien Henquenet, Roland Descamps ayant donné procuration à Gérard Nicolle, Jean-François Varoqui ayant donné procuration à Joël Toursel, Chantal Dufresne ayant donné procuration à Alain Debureaux.

Secrétaire de séance : Luc Delaporte

Titre de la délibération : Avenant à la convention avec le Département du Pas de Calais dans le cadre de la conférence des financeurs

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'arrêté du préfectoral du 6 Décembre 2016 portant création de la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois,
Vu l'article 4 dudit arrêté précisant les compétences de l'intercommunalité,
Vu la convention signée entre le Département du Pas de Calais et la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois en date du 27 Juillet 2023.

Madame la Vice-présidente rappelle que la Communauté de Communes, au travers du Guichet Unique de l'Habitat, organise des journées autonomie seniors dans le cadre de la Conférence des Financeurs.

Dans ce cadre, l'intercommunalité bénéficie d'un financement de 5 393€ de la part de la Conférence des Financeurs pour mettre en œuvre ces journées sur le territoire.

La convention financière signée le 27 Juillet 2023 prévoyait que les actions devaient être terminées pour le 31 Août 2024. Néanmoins, compte tenu des difficultés rencontrées par les services pour mobiliser le Truck Soliha lors des journées, l'ensemble du programme d'actions prévu dans la convention n'a pu être réalisé dans les délais.

Aussi, afin de pouvoir déployer de manière plus importante ces journées, au sein des clubs des aînés du territoire, il serait pertinent de pouvoir prolonger, au travers d'un avenant, et ce conformément à l'article 16 de ladite convention, la convention jusqu'au 31 Décembre 2024.

Suite à l'avis favorable du bureau du 13 août 2024, le conseil communautaire décide à l'unanimité :

- d'acter le principe de prolongation de la convention liant le Département du Pas de Calais à la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois jusqu'au 31 Décembre 2024,

- d'autoriser le Président à signer tout document relatif à cet avenant.

Le Président

Michel Seroux

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture du Pas-de-Calais le 29/08/2024 et publication ou notification du 29/08/2024